

OCTOBRE 2025

Chers parents,



Dans cet Info Pierre-Boucher, vous trouverez des informations importantes concernant l'école. Je vous invite à lire cet Info qui paraîtra tous les mois.

Bonne lecture !

Assemblée générale et conseil d'établissement

Le mardi 16 septembre dernier avaient lieu l'assemblée générale des parents et les élections des membres du conseil d'établissement. Nous remercions les parents qui étaient présents.

Le conseil d'établissement est composé de 10 personnes, voici les noms des membres parents. La composition complète vous sera envoyée ultérieurement.

Membres parents
• Véronique Bélisle
• Benjamin Duval
• Virginie F. Pannacio
• Cyril Gambini
• André-Philippe Mallette
• Émilie Boutin (substitut)
• Marie-Frédérique Des Parois (substitut)



Votre conseil d'établissement se réunira pour une première rencontre le 7 octobre 2025. Lors de cette rencontre, nous élirons un président et un vice-président. Nous choisirons également les dates de nos séances que nous vous partagerons par la suite.

Toute personne désirant assister comme membre du public à une séance du conseil d'établissement ou souhaitant prendre la parole lors de la période de parole au public, doit communiquer avec le secrétariat de l'école au moins deux jours avant la date de la séance. Les ordres du jour et les procès-verbaux seront sur le site de l'école, dès que possible.

Objets personnels et ballons à l'école

Afin d'assurer un environnement sécuritaire et équitable pour tous les élèves, nous vous informons que les enfants ne sont désormais plus autorisés à apporter des ballons ou tout autre objet personnel de la maison à l'école.

Cette mesure vise à éviter les conflits, les pertes ou les bris d'objets, et à favoriser l'utilisation du matériel fourni par l'école pour les activités récréatives.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

1^{re} communication



La 1^{re} communication sera disponible sur **Mozaïk Portail Parents** au plus tard le 15 octobre. Si votre enfant est nouveau dans notre CSSP; il est important de vous créer un compte en tant que parent en allant sur ce lien : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Caisse scolaire

La caisse scolaire a débuté le mercredi 24 septembre dernier. Toutes les deux semaines, votre enfant devra déposer son enveloppe dans la boîte prévue à cet effet. Cette boîte est située devant le secrétariat.



Vêtements pour l'extérieur

Étant donné qu'il est important que les élèves puissent sortir régulièrement à l'extérieur, nous avons décidé que ceux-ci iraient prendre de l'air, beau temps, mauvais temps. Il est donc important que lors des journées où il y a de la pluie, que votre enfant ait les vêtements appropriés pour aller dehors. Évidemment, s'il y a des orages : les élèves demeureront à l'intérieur.



Aussi, la température nous joue souvent des tours à l'automne : veuillez prévoir les vêtements appropriés pour vos enfants. Régulièrement, des élèves arrivent à l'école vêtus uniquement d'un chandail à manches courtes. Tous les enfants sont à l'extérieur le matin; il est important d'être bien habillé.

Course-o-thon



Pour souligner l'importance de l'activité physique, les élèves de la 1re à la 6e année participeront à un grand course-o-thon **LE VENDREDI 10 OCTOBRE** durant la matinée. En cas de pluie, l'activité aura lieu le vendredi 18 octobre.

Votre enfant devra effectuer, dans un délai d'environ 40 minutes, le plus grand nombre possible de tours de 600m en courant ou en marchant. Son enseignante comptabilisera les tours effectués. Les parents sont aussi invités à participer en tant que coureurs, marcheurs ou spectateurs afin d'encourager nos athlètes. L'activité se déroulera entre **11 h et 11 h 45**.



La fête de l'Halloween

La fête de l'Halloween sera célébrée le vendredi 31 octobre à l'école : des détails vous parviendront plus tard.



Absence de votre enfant avec Mozaïk portail parents

La fonctionnalité est disponible dans le dossier de votre enfant, sous la tuile « absence ». Cette fonction permet de nous aviser d'une absence à venir, de motiver une absence et de visualiser les absences. Lorsque vous inscrivez une absence, c'est Mme Nathalie Tessier, secrétaire d'école, qui fait le suivi : elle modifie le motif, au besoin, la durée en ½ ou 1 journée ou les retards motivés pour un rendez-vous avant de l'accepter et que l'absence soit comptabilisée dans le dossier de votre enfant.

Si vous utilisez un autre moyen de communication pour signaler l'absence d'un élève, il est très important d'aviser le secrétariat de l'école et non seulement l'enseignante de votre enfant ou le SDG.

Lorsque votre enfant est malade, voici ce qu'il faut faire :

Fièvre, mal de ventre... Mon enfant est malade : doit-il rester à la maison ? Une question que beaucoup de parents se posent. Il faut garder l'enfant à la maison quand :

- Une fièvre mal tolérée, que l'on prend sérieusement en compte **à partir de 39°C**.
- Une gastro-entérite, des vomissements ou une diarrhée, car l'enfant doit impérativement être surveillé. Ces symptômes risquent de perturber les activités de votre enfant pendant la journée. Il sera donc mieux à la maison.
- Nez qui coule, si l'enfant semble en forme malgré son rhume, il peut aller à l'école. Toutefois, s'il a peu d'appétit, s'il manque d'énergie, si son humeur change ou s'il a des difficultés respiratoires, on le garde à la maison.

Conclusion si l'enfant est capable d'être attentif et de s'amuser, il peut aller à l'école.

Pédiculose

Les poux ont décidé de faire une petite visite dans notre école... 😊 Pour éviter qu'ils ne s'installent trop longtemps, merci de jeter un coup d'œil à la tête de vos enfants et de traiter si besoin. Ensemble, on peut les faire déménager rapidement !

Courrier indésirable

La communication électronique est notre moyen de communication que nous utilisons pour vous envoyer les informations de l'école. Il arrive que nos messages se rendent directement dans la boîte de courriels indésirables. Il serait important de la vérifier fréquemment. Vous pourriez y trouverez de nos nouvelles !

Parc-école

Nous tenons à vous rappeler que l'accès au terrain de l'école et aux modules de jeux est réservé aux élèves qui fréquentent le service de garde jusqu'à 18 h. Nous avons remarqué que certains élèves qui ne sont plus inscrits au service de garde viennent jouer sur le terrain entre 16 h et 18 h. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour garantir la sécurité de tous les enfants.

Stationnement lors du dépôt et de la cueillette des enfants

Afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de nos installations, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes lors du dépôt et de la cueillette de vos enfants :

- Utilisez la zone réservée sur la rue Tailhandier

Cette zone est spécialement aménagée pour les parents. Merci de l'utiliser autant que possible.

-  Stationnement du personnel

Si vous devez utiliser le stationnement du personnel, veuillez vous assurer de respecter les lignes de stationnement. Un mauvais positionnement réduit le nombre de places disponibles pour notre personnel, qui est déjà limité.

-  Stationnement de reculons recommandé

Pour des raisons de sécurité, nous vous encourageons à vous stationner de reculons, afin de faciliter les manœuvres et éviter les accidents.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration !

Projet compostage

Dans le cadre de notre nouveau projet de compostage à l'école, nous aurons besoin de papier journal non ciré pour fabriquer des papillotes destinées à nos bacs de compost. Si vous avez des journaux à la maison (sans revêtement glacé ou ciré), nous vous serions très reconnaissants de les envoyer à l'école avec votre enfant au cours des prochains jours. Vous pouvez également prendre quelques minutes à la maison avec votre enfant pour les faire en avance si le cœur vous en dit.

Voici une petite capsule explicative : [apprenez à faire votre sac en papier pour votre bac de compost !](#)

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration dans ce projet écoresponsable !

OCTOBRE 2025

		MERCREDI 1er OCTOBRE	JEUDI 2 OCTOBRE	VENDREDI 3 OCTOBRE
LUNDI 6 OCTOBRE	MARDI 7 OCTOBRE	MERCREDI 8 OCTOBRE	JEUDI 9 OCTOBRE	VENDREDI 10 OCTOBRE
	Conseil d'établissement 18 h 30	Caisse scolaire		Course-o-thon (11 h à 11 h 45)
LUNDI 13 OCTOBRE	MARDI 14 OCTOBRE	MERCREDI 15 OCTOBRE	JEUDI 16 OCTOBRE	VENDREDI 17 OCTOBRE
CONGÉ	1^{re} communication dans Mozaïk			
LUNDI 20 OCTOBRE	MARDI 21 OCTOBRE	MERCREDI 22 OCTOBRE	JEUDI 23 OCTOBRE	VENDREDI 24 OCTOBRE
	Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire			
LUNDI 27 OCTOBRE	MARDI 28 OCTOBRE	MERCREDI 29 OCTOBRE	JEUDI 30 OCTOBRE	VENDREDI 31 OCTOBRE
		Journée pédagogique		Halloween